



**ANALYSE DE L'IMPACT DE LA CRISE
SECURITAIRE SUR LA LIBERTE
D'EXPRESSION ET DE LA PRESSE
ECRITE AU BURKINA FASO**

JANVIER 2025

SOMMAIRE

PRESENTATION DU BURKINA-FASO	1
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	2
I. ÉTAT DES LIEUX DE LA LIBERTE D'EXPRESSION ET DE LA PRESSE	3
I.A Cadre Juridique et Réglementaire	3
I.B Répression et Autocensure	4
I.C Enlèvements et Violations des Droits	5
II. IMPACT DE LA CRISE SECURITAIRE SUR LA LIBERTE D'EXPRESSION ET DE LA PRESSE	7
II.A Détérioration de l'Environnement Médiatique	7
II.B La Crainte de la Population	7
II.C Perspectives	8
CONCLUSION	9

PRESENTATION DU BURKINA-FASO



Le Burkina Faso ou <patrimoine des hommes intègres> ancienne république de Haute-Volta, est un pays d'Afrique de l'Ouest avec une superficie de **274 200 km²** et une population estimée à **20 505 155** habitants. Sans accès à la mer, il est entouré de six pays : **Le Niger**, le **Benin**, le **Togo**, le **Ghana**, la **côte d'ivoire** et le **Mali**.

Sa capitale politique est Ouagadougou, elle est située au centre du pays et sa capitale économique, Bobo Dioulasso située dans les Hauts Bassins, dans le sud-ouest du pays.

La langue de travail de l'administration et d'enseignement au Burkina Faso est le français ; il existe en outre une soixantaine de langues nationales, les quatre principales sont le **Moore**, le **fulfulde**, le **dioula** et le **bissa**.



Photo credit:
https://web.facebook.com/Ceacafici61/posts/ouagadougouburkina-faso-108103394070126171_solo-1&lc=sl



Photo credit:
<https://www.britannica.com/place/Burkina-Faso>

CONTEXTE ET JUSTIFICATION



Photo credit: <https://www.bbc.com/news/articles/qpl3wv7qg2a>

Depuis son indépendance le 5 août 1960 jusqu'en 2015, le Burkina Faso a fait face à une crise sécuritaire due aux attaques de groupes armés qui sévissent dans plusieurs zones. Il a connu quatre régimes démocratiques et six régimes militaires à cause de la mauvaise gouvernance basée sur la corruption, les détournements, la mauvaise répartition des ressources du pays et le pillage des ressources du sous-sol depuis la découverte et l'exploitation de l'or en 2004.

Cette situation a entraîné en 2022 une crise marquée par des bouleversements politiques et une insécurité croissante qui mettent à l'épreuve les fondements mêmes de sa démocratie. La montée en puissance d'un pouvoir militaire, justifiée par la nécessité de lutter contre la menace djihadiste, a engendré des transformations profondes dans le paysage médiatique et civique du pays. Dans ce contexte, la liberté d'expression et le droit à une presse indépendante, deux éléments essentiels pour le bon fonctionnement d'une société démocratique, se retrouvent gravement menacés.

L'analyse de cette situation complexe révèle des problématiques systémiques liées à la connaissance et à l'application des textes juridiques existants. Bien que le Burkina Faso dispose d'un cadre légal censé garantir la liberté d'expression, l'ignorance des droits, ainsi que

l'application arbitraire de ces lois, entravent leur effectivité. Les autorités, face à la montée des tensions, adoptent des lois restrictives qui, au lieu de protéger les droits fondamentaux, sont souvent utilisées comme des instruments de censure. Ce paradoxe soulève des questions cruciales sur la capacité de la société à accéder à une information libre et variée.

Dans ce climat, les journalistes et les citoyens se retrouvent dans une position précaire, où le risque d'intimidation et de représailles les pousse à l'autocensure ou en exil (une douzaine de journalistes sont en exil). Les discours de haine, souvent encouragés par des figures politiques, visent à discréditer les médias et à réduire au silence les voix critiques, exacerbant ainsi les fractures sociales.

Face à cette réalité préoccupante, nous analyserons l'impact de la liberté d'expression et de la presse au Burkina Faso ; étant donné que la liberté d'expression et de la presse fait partie des quatre principes fondamentaux d'une bonne



I. ÉTAT DES LIEUX DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DE LA PRESSE

I.A Cadre Juridique et Réglementaire



Le Burkina Faso dispose d'un cadre juridique qui garantit la liberté d'expression. Cependant, ces droits subissent des restrictions pouvant être interprétées de manière extensive par les autorités, surtout durant les périodes de crise. Bien que la législation existante soit théoriquement protectrice, elle est souvent contournée par des mesures répressives. On observe également une centralisation accrue du contrôle exercé par le Conseil supérieur de la communication (CSC).

Le 21 novembre 2023, les 70 députés ont unanimement adopté une loi modifiant en profondeur l'organisation institutionnelle du CSC.¹ Cette législation donne au chef de l'État le pouvoir de désigner directement le président du CSC, prérogative qui incombait auparavant au Collège des conseillers. Par ailleurs, l'article 34 de cette loi stipule que « le vice-président est nommé par décret en conseil des ministres sur proposition du président du Conseil supérieur de la communication ». À travers cette législation, les compétences attribuées au CSC sont élargies. En effet, la nouvelle loi étend son autorité aux contenus diffusés par des blogueurs, des web-activistes et des influenceurs, permettant ainsi à cet organe de régulation de superviser les médias sociaux, notamment les comptes et pages Facebook ayant un minimum de 5 000 abonnés. Cette mesure s'inscrit dans un contexte où les autorités cherchent à contrôler la diffusion d'informations sur des plateformes jugées critiques.

L'article 55 de la nouvelle loi confère au CSC un pouvoir de perquisition, lui permettant d'effectuer des saisies de matériel et de fermer des locaux. De plus, l'article 63 lui accorde la faculté de suspendre les activités de radiodiffusion et de retirer, de manière temporaire ou permanente, les cartes de presse. De telles prérogatives soulèvent des inquiétudes quant aux risques d'abus de pouvoir et à la potentielle censure des médias.²

Malgré les efforts du ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Jean-Emmanuel Ouédraogo, pour apaiser les professionnels des médias en affirmant que « les journalistes n'ont pas à s'inquiéter, tant qu'ils respectent la réglementation et que leur travail ne nuit pas à la réputation des individus ni à la cohésion nationale », les organisations professionnelles des médias perçoivent cette nouvelle législation comme une menace sérieuse à l'égard de l'indépendance des médias et de la sécurité des journalistes, dans un pays déjà confronté à de multiples crises sécuritaires.

Le cadre juridique théorique garantit la protection de la liberté d'expression et de la presse, mais la réalité sur le terrain est marquée par une répression croissante et une autocensure alarmante parmi les journalistes et les citoyens, illustrant ainsi l'écart entre les droits proclamés et leur application effective.

¹Afrique de l'Ouest: Le Burkina Faso place le Conseil de la communication sous l'autorité du président et inquiète les journalistes - allAfrica.com

²RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE 2023 AU BURKINA FASO

I.B Répression et Autocensure

La situation sécuritaire difficile a renforcé le contrôle exercé par les pouvoirs publics sur les médias nationaux, tout en intensifiant la répression à l'égard des médias internationaux. Depuis l'instauration du pouvoir militaire en 2022, une répression systématique des voix dissidentes, des journalistes et des acteurs de la société civile est instaurée. Les arrestations, les enlèvements et les intimidations sont devenus fréquents, créant un climat de peur qui pousse les journalistes à s'autocensurer. Le discours de haine à l'égard des médias et des critiques du gouvernement se renforce, limitant ainsi la capacité des journalistes à exercer leur métier de manière indépendante.

En fin décembre 2022, Jean-Emmanuel Ouédraogo a ordonné la « suspension immédiate et jusqu'à nouvel ordre » de Radio France Internationale (RFI), l'accusant d'avoir relayé un « message d'intimidation » attribué à un « chef terroriste ». De même, le 27 mars 2023, un communiqué signé par le même ministre a annoncé la suspension de la télévision France 24. Le 23 mars 2023, le président de la transition, Ibrahim Traoré, a adressé un avertissement solennel aux journalistes et aux médias, déclarant : « *Ceux qui s'imaginent pouvoir rester dans l'ombre, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, tout en continuant à fournir des informations et à communiquer au profit de l'ennemi, devront en assumer les conséquences.* »

Après cette annonce, les mesures répressives se sont rapidement intensifiées. Le 27 mars 2023, la chaîne d'information France 24 a été suspendue « jusqu'à nouvel ordre ». Le 1er avril, les autorités burkinabè ont expulsé les journalistes françaises Agnès Faivre et Sophie Douce, correspondantes des quotidiens Libération et Le Monde. Le 12 août 2023, la radio OMEGA a également été suspendue pour avoir diffusé une interview favorable à Mohamed Bazoum, ex-président du Niger, renversé par un putsch le 26 juillet 2023.

Depuis 2022, un discours de haine croissant à l'encontre des journalistes et des médias s'est manifesté, les accusant de servir les intérêts des « impérialistes » et d'être leurs « complices locaux ». Cette situation a conduit la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) à affirmer que « *les menaces pesant sur la liberté d'expression sont particulièrement préoccupantes au Burkina Faso. Les mesures adoptées par les autorités, surtout ces derniers mois, sont susceptibles de compromettre le droit fondamental des citoyens à accéder à l'information.* »

Alors que la répression et l'autocensure continuent d'étouffer la liberté d'expression, les récents cas d'enlèvements et de violations des droits fondamentaux révèlent une escalade inquiétante de la violence à l'encontre des voix critiques, soulignant la nécessité pressante de défendre ceux qui osent défier le silence imposé



I.C Enlèvements et Violations des Droits



« Nul ne peut être privé de sa liberté s'il n'est poursuivi pour des faits prévus et punis par la loi. De même, nul ne peut être arrêté, gardé, déporté qu'en vertu de la loi. »³

Les violations de la liberté d'expression et de la presse ont pris une nouvelle tournure depuis 2022. Alors que les années précédentes avaient déjà enregistré diverses formes de menaces comme des assassinats, des enlèvements, des saccages de médias par des terroristes, des intimidations et des menaces de mort.

Depuis septembre 2022, on assiste à une montée inquiétante de discours particulièrement haineux et virulents dirigés contre les journalistes et les leaders d'organisations de la société civile. Les menaces de mort, les intimidations et les injures publiques sur les réseaux sociaux se sont multipliées. Des individus, se présentant comme des partisans inconditionnels du régime de Transition, ont appelé à l'assassinat de personnes spécifiquement désignées ou à la mise à feu de leurs domiciles. Pourtant, l'article 2 de

la constitution stipule qu'elle « protège la vie, la sûreté et l'intégrité physique », tandis que l'article 3 précise que « nul ne peut être privé de liberté s'il n'est poursuivi pour des faits prévus et punis par la loi. Nul ne peut être gardé, déporté ou exilé qu'en vertu de la loi ». Dès lors, on peut s'interroger sur le respect de ces lois.

En 2023, la situation s'est encore détériorée, avec de nombreux cas d'enlèvements de journalistes et d'activistes signalés, illustrant la gravité de la crise. Des décisions judiciaires, comme celle relative à l'enlèvement de KAMBOU Sansan Anselme, un citoyen enlevé par des agents de l'Agence Nationale de Renseignement le 20 septembre 2023, montrent que même lorsque des plaintes sont formulées, la réponse de l'État est souvent lente, voire inexistante. À cela s'ajoute l'enlèvement du célèbre avocat Guy Hervé Kam, qui souligne l'absence de protection pour ceux qui osent exprimer librement leurs opinions, ce qui est alarmant.

³Article 3 du PROJET DE RAPPORT DU BURKINA FASO ELABORE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 29 DE LA CONVENTION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DE TOUTES LES PERSONNES CONTRE LES DISPARITIONS FORCE en Mars 2024

⁴Burkina : Rasmane Zinaba enlevé par des individus non identifiés - leFaso.net

I. ÉTAT DES LIEUX DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DE LA PRESSE

En 2024, les enlèvements ont pris une ampleur préoccupante. Rasmene ZINABA et Bassirou BADJO, des membres du Balai citoyen, ont été enlevés par des individus non identifiés à leurs domiciles à Ouagadougou. Ces individus, en civils et armées, les ont conduits vers un endroit inconnu, laissant leurs familles, leurs proches et leurs camarades de lutte dans l'angoisse et l'incertitude.⁴

La situation actuelle au Burkina Faso met en lumière un contexte alarmant pour la liberté d'expression et la presse exacerbée par des bouleversements politiques et une insécurité croissante. Malgré un cadre juridique censé protéger ces droits, leur application est entravée par une répression systématique, une autocensure généralisée et des violations flagrantes des droits humains. Les récents cas d'enlèvements et de menaces à l'encontre des journalistes et des voix critiques témoignent d'une escalade préoccupante de la violence et d'une atteinte grave à la démocratie.

Dans la suite de notre travail, nous analyserons plus en détail l'impact crucial de la liberté d'expression et de la presse sur la société burkinabè, en mettant en évidence leur rôle fondamental dans la préservation de la démocratie, la promotion du débat public et la défense des droits humains.



FOCUS : "Silence forcé : L'histoire de Serge Atiana Oulon et la répression au Burkina Faso"



Serge Atiana Oulon, directeur de publication du journal L'Événement, est un symbole de la répression de la liberté de la presse au Burkina Faso. En mai 2024, il a été enlevé dans des circonstances inquiétantes, et depuis, sa famille n'a plus de nouvelles de lui. Ce n'est que lors d'une réunion de la Commission africaine des droits de l'homme à Banjul que les autorités burkinabè ont admis qu'il avait été envoyé sur le front, sans fournir davantage de détails. Avant son enlèvement, L'Événement, sous la plume de Serge Atiana Oulon, avait révélé un scandale de détournement de 400 millions de francs CFA par un capitaine de l'armée. Il est revenu sur ce sujet dans les dernières publications du journal, ce qui avait provoqué la suspension du journal par le Conseil supérieur de la communication (CSC). En raison de cette suspension et de l'enlèvement de son directeur, le journal a été contraint de fermer ses portes.

II. IMPACT DE LA CRISE SECURITAIRE SUR LA LIBERTE D'EXPRESSION ET DE LA PRESSE

II.A Détérioration de l'Environnement Médiatique

L'environnement médiatique s'est considérablement détérioré depuis le début de la crise sécuritaire. Les journalistes font face à des pressions économiques et à une précarité accrue, ce qui limite leur capacité à mener des enquêtes et à rapporter sur des sujets sensibles. La peur de la violence et de l'intimidation constitue un obstacle majeur à la couverture des événements politiques. Actuellement, le journalisme tend à s'aligner sur le pouvoir en place, créant un climat où ceux qui continuent d'exercer leur métier malgré les difficultés se retrouvent en situation d'insécurité. Cette détérioration médiatique a des répercussions directes sur l'accès à l'information pour le grand public. Avec la concentration du contrôle médiatique et la censure, les citoyens se retrouvent privés d'informations variées et objectives. La manipulation de l'information par les autorités compromet la capacité des Burkinabè à se forger une opinion éclairée sur des questions cruciales, telles que la sécurité, la gouvernance et les droits humains. Le manque de transparence dans la communication officielle nuit également à la confiance entre l'État et ses citoyens.

À la lumière de cette détérioration médiatique et des restrictions croissantes sur la liberté d'expression, il est essentiel de mettre en évidence la profonde inquiétude qui saisit la population, une anxiété alimentée par la peur de la répression et l'incertitude.

II.B La Crainte de la Population

Au Burkina Faso, la liberté d'expression est profondément compromise, entraînant un climat de méfiance et de peur au sein de la population. Les événements des dernières années, marqués par des bouleversements politiques et une insécurité croissante, ont créé une atmosphère où les citoyens hésitent à exprimer leurs opinions, particulièrement sur des questions sensibles comme la gestion du pays, la sécurité et la répression des dissidences. Ce phénomène d'autocensure se manifeste dans de nombreux aspects de la vie quotidienne et sociale, affectant non seulement les journalistes, mais aussi les simples citoyens.

Aussi, La méfiance règne dans les interactions sociales, les gens craignant de partager leurs pensées ou critiques de peur d'être mal interprétés ou dénoncés. Les déclarations publiques d'un citoyen, qui a exprimé son inquiétude face à la situation actuelle, illustrent bien ce phénomène : « *La situation du pays est très inquiétante, on ne peut plus parler librement et dire ce qu'on pense. On se méfie des gens car on ne sait pas qui est en face ou autour de nous.* » Cette déclaration souligne le sentiment omniprésent que les opinions individuelles pourraient avoir des conséquences néfastes, tant sur le plan personnel que professionnel.

En sus, Les citoyens voient des exemples concrets de personnes qui ont osé s'exprimer publiquement et qui ont fait face à des représailles. Cette réalité crée un effet dissuasif : même ceux qui ont des préoccupations légitimes hésitent à prendre la parole, craignant pour leur sécurité ou leur bien-être. Les débats publics sont réduits, les discussions sur des enjeux cruciaux, tels que la corruption, la mauvaise gestion et les politiques publiques, sont souvent étouffées.

Au-delà des conséquences politiques, cette crainte a également un impact psychologique sur la population. Les citoyens vivent dans un état de stress constant, ce qui peut affecter leur bien-être mental et émotionnel. La sensation d'impuissance et de désespoir face à la situation peut également conduire à une résignation passagère, où les gens acceptent les conditions sans essayer de les changer, ce qui peut miner le tissu social et la solidarité au sein des communautés.

Alors que cette crainte grandissante façonne l'état d'esprit de la population, il devient crucial d'explorer les perspectives d'avenir. En envisageant des pistes de réformes et des initiatives visant à restaurer la liberté d'expression et à renforcer le pluralisme médiatique, nous pouvons tracer un chemin vers un avenir où les citoyens se sentent en sécurité pour exprimer leurs opinions et participer pleinement à la vie démocratique du Burkina Faso

II. IMPACT DE LA CRISE SECURITAIRE SUR LA LIBERTE D'EXPRESSION ET DE LA PRESSE

II.C Perspectives

Le premier facteur clé réside dans la volonté des autorités à respecter et à promouvoir les droits fondamentaux. Une approche proactive de la part des dirigeants, basée sur le respect des engagements constitutionnels et internationaux, est essentielle pour établir un climat de confiance et de sécurité pour les journalistes et les acteurs de la société civile. Cela implique non seulement de mettre fin aux lois répressives, mais aussi d'instaurer des mécanismes de protection pour ceux qui exercent leur droit à la liberté d'expression. La mise en place de cadres législatifs favorables, accompagnés de politiques publiques soutenant la diversité des médias, pourrait créer un environnement propice à un journalisme indépendant et responsable.

Le Second facteur est la mobilisation de la Société Civile, en effet, l'engagement des acteurs locaux et de la société civile est essentiel. Les organisations de défense des droits humains, les syndicats de journalistes et les acteurs communautaires doivent jouer un rôle proactif dans la protection des libertés d'expression. Cela peut se manifester par des campagnes de sensibilisation sur l'importance de ces droits, la formation des journalistes sur la couverture des droits humains, et la mise en place de mécanismes de soutien aux victimes de répression.

En outre Créer un environnement de Dialogue, c'est à dire travailler à l'établissement d'un environnement où le dialogue et la critique constructive peuvent s'épanouir, même en période de crise. Cela nécessite des initiatives visant à promouvoir la tolérance et la pluralité d'opinions. Des espaces de dialogue, tels que des forums communautaires, des ateliers de sensibilisation et des consultations publiques, peuvent favoriser la participation citoyenne et renforcer les liens entre les autorités et la société civile. En cultivant un climat de confiance, ces initiatives peuvent encourager le débat public et la résolution pacifique des conflits.

Le dernier point et non le moindre est la Résilience et l'engagement dans un esprit d'innovation des Médias. La résilience des médias face à la répression et à l'instabilité sera déterminante pour l'avenir de la liberté d'expression. Les journalistes doivent adopter des stratégies innovantes pour continuer à informer le public tout en se protégeant. Cela pourrait inclure l'utilisation de plateformes numériques pour contourner la censure, l'établissement de collaborations avec des médias étrangers pour le partage d'informations, et la création de réseaux de soutien entre journalistes. En développant des pratiques de journalisme éthique et responsable, les médias burkinabè peuvent renforcer leur crédibilité et leur impact.

Il est aussi possible d'accompagner les nombreux journalistes burkinabè en exil afin de pouvoir continuer à produire de l'information de qualité sur le Burkina Faso afin de pouvoir contrer la propagande.



CONCLUSION



En conclusion, la défense de la liberté d'expression et de la presse au Burkina Faso n'est pas seulement une question de droits humains, mais également un impératif démocratique. Les enjeux touchent à la stabilité et à l'avenir du pays, et il est essentiel que tous les acteurs du gouvernement, organisations de la société civile, médias, et citoyens travaillent ensemble pour bâtir un environnement où chacun peut s'exprimer librement et en toute sécurité. La route vers une société plus ouverte et démocratique est semée d'embûches, mais elle est également jalonnée d'opportunités pour construire un avenir où les voix diversifiées sont entendues et respectées pour un climat social apaisé.

Media Foundation for West Africa
Aar-Bakor Street, Ogbojo

 +233 (0) 302 555 327

 @TheMFWA

 Media Foundation for West Africa

 info@mfw.org

 www.mfw.org